

8 mars : la Ville de Colomiers récompense des entreprises



A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Mme Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole, et Mme Elisabeth Maalem, Conseillère municipale déléguée en charge du Comité technique "Egalité femme-homme, lutte contre les discriminations et pour les droits humains", remettront les **Prix égalité femmes-hommes en entreprises**, de la Ville de Colomiers :

Le lundi 8 mars à 12 heures

A l'Hôtel de Ville de Colomiers

Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ne sont pas une affaire de taille d'entreprise ou de secteur d'activité, mais bien une affaire de convictions et de volonté. Les lauréats 2021 du prix de la Ville de Colomiers pour l'Égalité des femmes et des hommes le démontrent bien, souligne Mme Karine Traval-Michelet.

Le trois entreprises lauréates de cette édition 2021 sont Comera (notre photo), Sopra-Steria et Axa Catala Assurances.

"Nos entreprises ont du talent... et des valeurs, salue Mme Elisabeth Maalem. La période si

COLOMIERS COMMUNIQUÉ DE PRESSE

particulière que nous vivons a mis en lumière les difficultés rencontrées par les femmes pour mener de front leur carrière professionnelle, souvent en télétravail, et leur rôle au sein de la cellule familiale. Des entreprises se sont ainsi distinguées pour leur accompagnement et nous les en félicitons."

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr